

L'Hôpital Public se meurt lentement mais sûrement...

Un avenir à soigner – défendons-le

Comme partout en France, liés aux politiques de restrictions budgétaires et aux lois successives, les hôpitaux publics du département sont confrontés à une situation financière dramatique et subissent des plans de retour à l'équilibre financier.

Avec le pacte de responsabilité, ce sont 850 millions d'euros d'économie pour l'hôpital public avec des restrictions inédites imposées. L'objectif final est la suppression de 22 000 postes de fonctionnaires et de 16 000 lits d'hospitalisation d'ici 2017.

La nouvelle loi de santé, quant à elle, loin de régler la concurrence déloyale avec le secteur privé, organise la casse du service public au profit des grands groupes financiers de santé (ORPEA CLINEA, RAMSAY, KORIAN ...).

Les conséquences de cette loi sont encore des fermetures de nombreux services : maternité, chirurgie, pédiatrie, urgences, psychiatrie... mais également la transformation d'un grand nombre de centres hospitaliers actuels en soin de suite ou de gériatrie qui eux-mêmes deviendront des maisons de retraite avec des pertes d'emplois considérables.

Les grands CHU auront du mal à absorber toute l'activité nécessaire aux besoins de la population. La volonté n'est plus de répondre aux besoins de santé mais aux volontés d'économies budgétaires.

Pour les agents, les risques psycho-sociaux liés à l'organisation du travail et au manque d'effectifs explosent. Un interne en neurochirurgie à Marseille s'est d'ailleurs suicidé récemment.

Concernant les salaires, l'augmentation du point d'indice ne compense absolument pas la perte du pouvoir d'achat depuis 2010. Enfin, les salariés et agents deviendront mobiles au sein des groupements hospitaliers de territoire dont ils dépendront même dans des établissements privés. Pour les usagers, les locaux sont parfois vétustes, les délais d'attente de plus en plus longs. L'absence de structures de proximité, le manque de personnels et de moyens provoquent une baisse de la qualité de la prise en charge malgré le dévouement du personnel. Les inégalités d'accès aux soins se généralisent et les déserts médicaux remettent en cause la sécurité sanitaire. Avec la privatisation de la santé, se soigner devient coûteux, certains y renoncent d'ailleurs.

Le projet de loi sur le code du travail impacte également les fonctionnaires, que ce soit avec la durée légale du travail, les heures d'astreintes non récupérées ou l'inversion de la hiérarchie des normes. L'attaque est globale. Malgré les réquisitions abusives et le manque de personnel, des agents que nous n'avons pas l'habitude de voir participent aux mobilisations qui s'intensifient.

Nous, fonctionnaires, devons poursuivre et amplifier la mobilisation actuelle avec les salariés du privé et défendre nos statuts, nos salaires et se battre pour le retrait des lois « travail » et « santé », pour un hôpital où on peut se soigner dans de bonnes conditions.



GRÈVES ET MANIFESTATIONS - CONTRE LA LOI TRAVAIL

JEUDI 28 AVRIL 2016

10H30 MARSEILLE - VIEUX PORT

DIMANCHE 1^{ER} MAI 2016

10H00 MARSEILLE - VIEUX PORT

Loi travail : Tous concernés...

la
cgt
Bouches du Rhône

Les attaques subies par la Fonction publique depuis de nombreuses années sont parties prenantes de celles subies par les travailleurs en général.

La loi travail ne fait pas exception et, contrairement à ce que l'on essaie de nous faire croire, celle-ci ne touche pas uniquement le privé. Il n'y a pas de frontière étanche entre le privé et le public. Les attaques et reculs subis par l'un sont forcément subis par l'autre.

Il faut savoir que plusieurs dispositions réglementaires dans le public, décrets ou arrêtés, sont équivalentes au Code du Travail (temps de travail, paiement des heures supplémentaires, temps de repos...) voire s'appliquent directement comme c'est le cas pour tout ce qui concerne les questions de santé, de sécurité et de conditions de travail. Cette loi arrive par ailleurs dans un contexte de crise du système capitaliste où les « solutions » imaginées par celles et ceux qui nous gouvernent, en France comme partout ailleurs, sont de faire payer la note aux travailleurs. Les politiques d'austérité mises en place, à force de coupes budgétaires et de régressions sociales, menacent le statut même de la Fonction Publique.

Les missions des fonctionnaires changent et répondent de moins en moins aux besoins de la population. Le système capitaliste met ainsi tout en œuvre pour préserver ses intérêts et l'accroissement des profits, tout en s'attaquant de manière globale à l'ensemble des acquis sociaux gagnés par la lutte des travailleurs depuis des décennies.

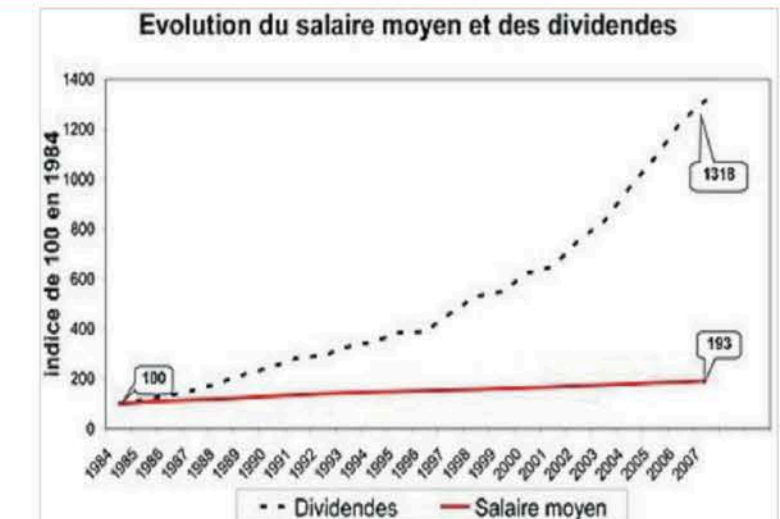
Le statut des fonctionnaires fait partie de ces acquis qui sont aujourd'hui devenus la cible du patronat et du gouvernement.

C'est une véritable attaque idéologique et politique que subissent la fonction publique et l'ensemble des travailleurs puisque bien que la crise capitaliste soit une réalité due aux contradictions mêmes de ce système, le monde est très loin de manquer de ressources financières.

Les actionnaires du CAC 40 s'engraissent, les patrons reçoivent cadeaux et exonérations de notre gouvernement, et les paradis fiscaux ne se sont jamais portés aussi bien ! (voir PANAMA PAPERS pour 30 mille milliards d'euros). Il est demandé aux fonctionnaires de se serrer la ceinture, en gelant leur point d'indice depuis 2010 (avec augmentation récente en forme d'os à ronger!), on coupe les budgets des différentes administrations publiques, on oppose les collectivités territoriales entre elles et on les asservit aux entreprises !

Les fonctionnaires sont donc bel et bien concernés par ces attaques et leur mobilisation est déterminante. La notion même de service public est en danger, sa vocation à répondre aux besoins de la population, dans une logique qui ne répond pas à celle du profit et dans le sens du bien commun et de la solidarité, est la cible d'attaques idéologiques et politiques toujours plus fortes.

La mobilisation doit s'amplifier partout, dans l'ensemble des trois versants de la Fonction Publique, en liant les revendications contre la loi travail aux revendications propres à nos services et administrations.



La Douane rapporte 12 % du budget de l'Etat.

En France, il ne reste plus que 16 500 Douaniers (contre 18 600 en 2008) pour lutter contre tous les trafics: armes, stupéfiants, contrefaçons, protection de l'environnement et des espèces, évasion fiscale, argent sale finançant notamment le terrorisme, respect des normes et des règles commerciales, soutien au commerce extérieur et renforcement de la sûreté du territoire...

La Douane, malgré l'importance et la diversité de ses missions, n'est pas une administration prioritaire de l'État. Elle subit chaque année une diminution de ses effectifs accompagnée de fermetures de bureaux et brigades, mettant ainsi à mal l'exercice de nos missions. Seulement 0,1 % des marchandises qui entrent sur le territoire sont contrôlées. Cela ne semble pas concerner les experts comptables qui nous gouvernent au nom de la finance et des grands groupes internationaux.

C'est la casse du service public de proximité ! L'objectif étant d'afficher une vitrine de la douane qui ne reflète pas la réalité du terrain.

Au Ministère de la défense, les besoins existent.

Les personnels civils du ministère de la défense sont confrontés comme tous les agents de la fonction publique à un lourd contentieux salarial et ce n'est pas la dérisoire revalorisation du point d'indice des fonctionnaires qui va permettre de le combler.

Malgré tout, ce « dégel » qui est avant tout le fruit des luttes, motive les salariés au statut d'ouvrier d'état actifs et retraités pour revendiquer encore plus fort le rétablissement immédiat de leurs bordereaux trimestriels qui sont suspendus depuis le 1er Janvier 2011.

Il est grand temps que le ministère de la défense qui consacre plus d'un milliard d'euros pour financer les restructurations et la casse des emplois, utilise enfin l'argent des contribuables pour revaloriser les salaires des agents.

La CGT des travailleurs de l'état revendique également le retrait du projet de loi travail « El Khomri » car il aurait des conséquences sur tous les statuts des personnels et sur leurs missions régaliennes de service public.

La soi disant « Loi Travail » : une menace pour les salariés de l'Education Nationale

Le gouvernement a multiplié les contre-réformes dans l'Education. Au nom de « l'autonomie », l'objectif est clairement de briser les repères et les protections collectives pour faire mieux pression sur les personnels. La tentation de déroger aux statuts en matière d'obligation de service et d'horaire de travail est déjà constamment présente à tous les niveaux de la hiérarchie. Avec la soi disant « loi travail » aucun doute que les reculs interviendraient très vite en la matière et seraient très difficiles à enrayer.

A l'Équipement, on subit aussi...

Les problématiques sont identiques aux différentes administrations de la Fonction Publique d'Etat à savoir : Plan de requalification, PPCR, RIFSEEP, réduction des effectifs et des moyens, résultat de la Modernisation de l'Action Publique ex RGPP, auxquelles viennent s'ajouter des conditions de travail exécrables et la recrudescence des risques psychosociaux qui sont, faut-il le rappeler l'émanation des multiples restructurations/déstructurations mises en place par les différents gouvernements depuis des décennies.

Concernant l'Équipement, l'éclatement de l'ex DDE en plusieurs directions différentes a contribué à une dispersion des missions de l'Etat, à une absence de connaissance des nouvelles administrations de l'Etat par un manque absolu d'une véritable communication des services à l'adresse du grand public, à l'abandon des grands services opérationnels et des grands travaux, à une mutualisation outrancière sans cohérence et sans concertation, de plusieurs services, à la perte totale de perspective et de repère pour les agents.



Austérité pour les collectivités locales = plus d'impôts locaux et moins de services publics !!!

L'austérité imposée aux collectivités (- 20 Milliards en deux ans cf. : cour des comptes) se traduit par des baisses de dotations de l'état envers les collectivités, ce qui entraîne immédiatement une baisse des investissements publics impactant directement l'activité économique locale.

Austérité = moins d'activités = moins d'emplois et donc plus de chômage.

Cette austérité imposée par la commission européenne et les gouvernements, accentue les réductions budgétaires drastiques aux collectivités. Certaines s'en saisissent pour faire le choix politique et idéologique de « brader » nos missions de service public à des prestataires privés. Seule la lutte dans certaines collectivités a permis de maintenir nos services publics de qualité et de proximité.

Ces délégations de Services Publics coûtent plus cher aux citoyens car les surcoûts engendrés sont reportés au final sur les impôts locaux. (ex : en moyenne, le traitement des déchets traités par le privé coûte 10€ plus cher à la tonne que par le public) Toutes les ressources enlevées aux collectivités par les gouvernements successifs ont contribué à la casse et au détricotage de nos services publics.

Ré-architecture des diplômes de travail social

Le travail social en état d'urgence ! La CGT se bat contre la disparition des professions de travail social

Le Plan d'action gouvernemental du Travail Social du 21 octobre 2015 a confirmé le principe de suppression des 14 diplômes d'État et certificats du Travail Social, entérinant la casse des métiers.

La CGT l'avait anticipé dès l'annonce de la mise en place des États généraux du travail social en janvier 2014 : La logique est de substituer « la construction de socle commun à chaque niveau de qualification » assorti de « l'introduction de modules optionnels de spécialisation approfondie en fin d'études. » et ainsi de mettre fin à la spécificité des métiers.

Les mandatés CGT auprès de la Commission professionnelle consultative-CPC- ont tout de suite su qu'il s'agissait là d'une bataille sans précédent et qu'il leur faudrait engager toutes leurs forces au service du retrait de ce projet.

Après des années de mobilisation pour voir les diplômés d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, de conseillère en économie sociale et familiale et d'éducateur de jeune enfant reconnus à Bac +3-comme l'exige d'ailleurs la loi européenne- les professionnels du travail social doivent aujourd'hui faire face à la disparition imminente des métiers historiques.

Depuis janvier 2014, le Syndicat CGT du Conseil Départemental des BDR, de la CAF, de l'Éduc'Action, de l'Hôpital Public, de l'AP-HM, des Syndicats CGT rattachés à la Santé et Action Sociale interpellés par l'absence des professionnels dans ce processus et par l'attitude du gouvernement déterminé à en finir avec nos professions, n'ont eu de cesse de se mobiliser contre le processus de déqualification massive de leurs Diplômes d'État.

Il prévoit ainsi pour les Niveaux III d'en découdre d'ici juin 2016, créant un diplôme à BAC + 2 avec une 3ème année optionnelle dont le thème sera adapté au gré des orientations politiques.

Le gouvernement ne peut que se réjouir de la disparition de ces métiers, dotés de cadres de déontologie et du secret professionnel, le patronat va gagner des salariés exécutants, obéissants et moins « coûteux ».

Or L'abandon du public en difficulté, sa stigmatisation (fraudeur, fainéant) se conjugue avec la déqualification des professions à son service. Les métiers historiques du travail social sont dans le collimateur des pouvoirs publics qui veulent des professionnels à la solde des employeurs, répondant aux injonctions des politiques dans une logique de régression sociale généralisée.

Les professionnels avec la CGT ne vont pas laisser faire, ils prévoient deux journées d'actions les 29 avril et 23 mai 2016, jour de tenue de la commission au Ministère.

Tous ensemble, gagnons le retrait de ce projet !